

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée  
**Band:** 7 (1886)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Une campagne contre l'importation des spiritueux en Afrique  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-132838>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de se retirer au sud du lac, à Kagehi. Nous ne serions pas surpris que ce fût l'arrivée de l'expédition armée du D<sup>r</sup> Fischer dans cette localité, qui eût produit chez les chefs de l'Ou-Ganda et chez leur roi cette espèce d'affollement qui les a rendus sourds à toutes les raisons et à toutes les instances, et les a vraisemblablement poussés à commettre un et même plusieurs meurtres, faisant ainsi reculer d'un quart de siècle peut-être la civilisation de ce pays.

### UNE CAMPAGNE CONTRE L'IMPORTATION DES SPIRITUEUX EN AFRIQUE

A plusieurs reprises nous avons signalé le mal que les spiritueux causent en Afrique<sup>1</sup> ; nous avons vivement regretté que la Conférence africaine de Berlin, tout en proclamant le principe de la liberté du commerce dans le bassin du Congo, ne la restreignît pas pour l'importation des spiritueux ; enfin nous avons applaudi aux démarches de la Société des missions de Bâle, et de la Conférence des délégués de toutes les sociétés missionnaires allemandes réunie à Brême, pour chercher à obtenir du gouvernement de l'empire des mesures protectrices, en faveur des indigènes menacés de ruine matérielle et morale par l'énorme exportation allemande de ce produit. Nous avons été très heureux aussi d'apprendre que M. Cust, membre du Comité de la Church missionary Society, a présenté, le 20 janvier, à messieurs les secrétaires des diverses sociétés missionnaires protestantes anglaises, un projet tendant à prévenir la ruine des Africains par les boissons enivrantes. Il a été convenu d'agir de concert, pour arriver si possible à mettre ce projet à exécution. Chaque société l'examinera, puis désignera des délégués qui devront chercher les moyens de la réaliser d'un commun accord.

Tout à fait sympathiques aux efforts tentés pour remédier aux maux susmentionnés, nous nous faisons un plaisir de publier les propositions de M. Cust, que leur auteur a bien voulu nous communiquer :

A. Que les sociétés missionnaires protestantes de Grande-Bretagne et d'Irlande envoient au Foreign Office une députation, pour lui exposer la ruine dont sont menacées les populations nègres de l'Afrique occidentale en général, et celles du bassin du Niger en particulier, par l'importation effrénée de liqueurs fortes de l'Europe septentrionale, et

<sup>1</sup> Voy. notamment VI<sup>e</sup> année, p. 262-270.

informer le secrétaire du Foreign Office que les délégués des sociétés missionnaires de l'Allemagne et de la Suisse allemande, réunis à Brême, en octobre dernier, ont soumis la question au gouvernement impérial à Berlin, en reconnaissant franchement que la ville de Hambourg est un des plus grands coupables dans cette matière.

B. La députation insisterait auprès du gouvernement de S. M., pour lui faire comprendre que l'état actuel des choses, non seulement empêchera le développement du commerce légitime des produits des manufactures d'Europe, mais encore détruira, physiquement aussi bien que moralement, la population d'un pays délivré de la traite par les sacrifices d'hommes et d'argent de l'Angleterre.

C. Les remèdes, envisagés comme applicables, sur lesquels les sociétés allemandes sont d'accord, sont :

1° L'imposition d'une forte taxe d'importation, fixée cependant à un taux assez bas pour ne pas rendre la contrebande profitable.

2° L'introduction d'un système de patentes, par lequel la vente serait restreinte à certaines boutiques, tenues par des gens responsables. Chaque patente aurait à payer un droit assez fort.

3° L'interdiction, à tout Anglais ou à toute compagnie anglaise, de payer en liqueurs fortes le travail ou l'échange de produits du sol.

4° La cessation, de la part des autorités britanniques, de l'habitude de faire aux natifs des présents de caisses et de bouteilles de spiritueux, ou d'offrir et de recevoir une paye en spiritueux à l'occasion de cérémonies publiques.

Les revenus produits par la taxe d'importation et par le droit de patente suffiront à l'entretien des fonctionnaires du gouvernement chargés de faire exécuter les règlements sur les douanes et les droits proposés.

D. Les principaux organes de l'opinion publique seront invités à mettre sur la conscience de tous les conséquences déplorable d'une négligence dans l'emploi de mesures préservatrices, *avant que le mal devienne tel qu'il ne soit plus possible d'exercer un contrôle ni d'y apporter aucun remède*. Un marché très favorable, soit à l'exportation des produits indigènes, soit à l'importation des produits de manufactures européennes, sera détruit par le manque de clairvoyance de la première génération de marchands, qui tueront littéralement la poule aux œufs d'or. Ce point de vue concerne le manufacturier et le négociant ; mais les sociétés missionnaires ne doivent prendre en considération que le crime odieux, qui consiste à ruiner des millions d'êtres, appartenant à une race dans un état inférieur de civilisation et incapa-

bles de se protéger eux-mêmes, par l'introduction de rhum, de gin et d'alcool, *dont auparavant les nègres ignoraient complètement l'existence, et qu'ils ne pouvaient se procurer que par les agents de marchands européens.*

## LE MAROC AU POINT DE VUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL <sup>1</sup>

Pour faire suite à l'article de notre dernier numéro sur la géographie physique, la flore et la faune du Maroc, nous examinerons aujourd'hui la situation industrielle et commerciale de cet empire. Ces deux études successives formeront un contraste frappant, car, si d'un côté, les conditions naturelles de cet État, sa situation à l'angle nord-occidental de l'Afrique, ses hautes chaînes boisées et ses vallées bien arrosées, son climat doux, régulier et salubre, ses productions variées nous donnent à croire que le Maroc est l'un des pays les plus beaux de la terre, de l'autre, le peu d'activité de son industrie et le faible mouvement de son commerce comparé à son étendue et à sa population nous montreront que les contrées même les plus favorisées du globe, comptent à peine dans l'économie générale si elles sont mal gouvernées. La nature avait tout donné au Maroc, l'homme n'en a presque rien su faire.

L'exportation du froment, de l'orge, des brebis et des chevaux étant formellement interdite, celle des bêtes à cornes très limitée, l'activité des habitants a dû forcément se restreindre. Possesseurs d'un sol fécond et inondé de soleil, ils n'ont cherché ni à faire sortir l'agriculture de sa routine traditionnelle, ni à introduire de nouvelles espèces végétales, ou à améliorer par le croisement les races animales. Si les produits du sol, à la surface, sont si mal utilisés, les richesses minérales doivent être plus mal exploitées encore. Et cependant elles sont nombreuses; les géologues ont constaté l'existence de gisements abondants de cuivre dans le Rif, le Garb et le Sous; de fer, dans l'Atlas; d'argent, dans le Tafilelt; de soufre près de Maroc; de sel, de pétrole, de plomb, de manganèse, d'antimoine en maint endroit. Mais, comme il est interdit, par ordonnance du sultan, de sortir aucun minerai du pays, les mines les plus riches restent presque improductives. Cependant l'on cite çà et là quelques filons que les indigènes exploitent à ciel ouvert; les Berbères de l'Atlas, entre autres, retirent eux-mêmes du sol le fer nécessaire à leur usage; de vastes carrières de sel gemme sont signalées au nord de

<sup>1</sup> Voy. l'article, p. 44.